

Initiale Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Le sauveteur secouriste du travail (SST) est un salarié de l'entreprise. Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise.

Déroulement de la formation

Durée : 14 heures (2 jours)

Profils des stagiaires : Tout salarié d'entreprise ou assimilé

Pré-requis : Aucun

Nombre de participants : De 4 minimum à 10 maximum par session

Modalités pédagogiques : Présentiel

Objectifs pédagogiques

- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise
- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la (aux) victime(s)

Contenu de la formation

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Identifier le cadre juridique du rôle du SST
 - Délimiter son champ d'intervention en matière de secours
- Protéger de façon adaptée
 - Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
 - Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
 - Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même
- Examiner la victime
 - Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
 - Reconnaître les autres signes affectant la victime
 - Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
 - Définir les différents éléments du message d'alerte
 - Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même
- Secourir la victime de manière appropriée
 - Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
 - Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
 - Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
 - Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

SAS SECURIS-COURS

738 chemin des Rousselles

69640 LACENAS

Email: ndepay@securis-cours.fr

Tel: 06 63 07 28 60



- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
 - Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
 - Déterminer des risques et leurs dommages potentiels
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
 - Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
 - Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
 - Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

Organisation de la formation

Equipe pédagogique : Le formateur est titulaire du certificat de formateur délivré par une entité habilitée par l'INRS à jour de sa validité et possède une expérience dans le domaine enseigné

Moyens pédagogiques et techniques :

- Salle de formation
- Diaporama (ordinateur, vidéo projecteur)
- Outils fictifs - Mannequins adulte, enfant, nourrisson, DAE, drap.... pour les jeux de rôle d'accidents simulés
- Aide-mémoire remis en fin de session et accès à des documents en rapport avec le thème dans l'extranet
- La formation s'appuie sur des exposés, interrogations, démonstrations, mises en situation d'accident simulés ...

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuille d'émargement
- Évaluation formative
- Évaluation certificative
- Formulaire d'évaluation et de satisfaction

Modalités d'accès : Demande de renseignements, inscription soit par téléphone, soit par mail, soit directement sur le site internet maximum 30 jours avant la date de la session.

Formalisation et envoi des devis, documents administratifs dans les 48 h maximum.

L'inscription sera effective après réception de la convention signée.

Modalités de certification

Résultats attendus : Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont réussi aux épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST

Modalités d'obtention : Obtention par certification

Détails sur la certification : Un certificat SST (modèle national) est délivré obligatoirement par l'intermédiaire de l'entité habilitée

Durée de validité : 2 ans

Qualité : Le taux de satisfaction des apprenants en 2025 est de 9,1/10